

Testez vos connaissances sur l'Émission de Bordeaux !

L'Émission de Bordeaux fait partie des plus appréciées des collectionneurs français, bien qu'elle demeure encore largement méconnue. Pour en apprendre davantage, il faut se plonger dans des ouvrages de référence, à l'image de la Monographie des timbres-poste de l'émission de Bordeaux d'Henri Lorne, publiée en 1951. Nous vous en dévoilons ici quelques extraits, une occasion idéale de tester vos connaissances sur l'histoire singulière de cette émission... et de découvrir des anecdotes surprenantes. Saviez-vous, par exemple, que la pratique consistant à vendre des timbres à un prix inférieur à leur valeur faciale ne date pas d'aujourd'hui ? Elle avait déjà cours à la fin du XIXe siècle... et c'étaient alors les timbres de l'Émission de Bordeaux qui en faisaient les frais ! Bonne lecture !

- **Pourquoi cette émission porte-t-elle le nom de la ville de Bordeaux ?**

“Le 8 Septembre 1870, c'est-à-dire peu de jours après la proclamation de la IIIe République, paraissaient les premiers timbres correspondant à ce changement de régime et dénommés, depuis, « Timbres du Siège de Paris ». Mais, l'investissement de la capitale étant devenu effectif dès le 19 de ce même mois, il devint nécessaire, et même très pressant, de **confier à une région non occupée et susceptible de ne pas l'être, le soin d'établir des vignettes postales** et d'en approvisionner le territoire encore très vaste où ne résonnaient pas les bottes des soldats allemands.



Les timbres de l'Emission de Bordeaux.

On songea tout d'abord à Tours, mais, devant l'avance de l'ennemi, **on opta finalement pour Bordeaux** où devait précisément s'installer le gouvernement. La lettre de M. de Roussy, délégué du Ministère des Finances à Tours, adressée en date du 30 Septembre 1870 à M. de Maintenant, Inspecteur général des Finances, et qui est reproduite ci-dessous, est le premier document confirmant cette décision.

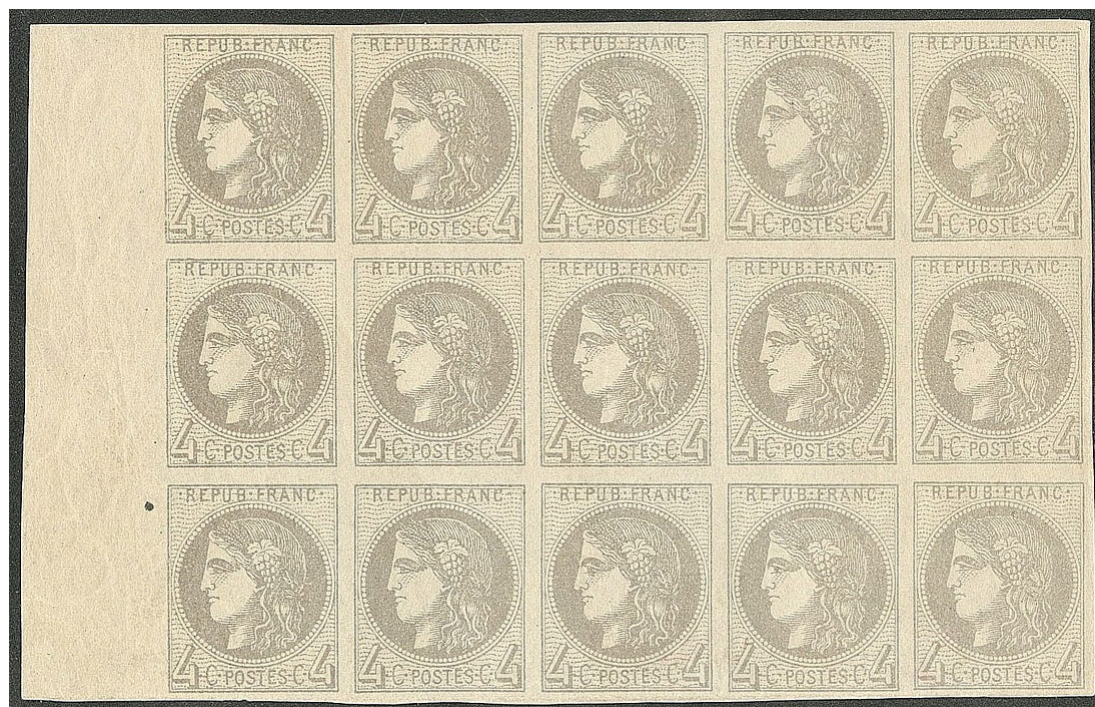
« J'ai pensé que la Monnaie de Bordeaux pourrait être chargée de la confection de timbres provisoires et dont l'exécution serait rendue aussi simple que possible par l'adoption du modèle ci-dessous. Quatre types de timbres (1, 4, 10 et 20 cent.) pourraient, à la rigueur, faire face aux exigences présentes, et, pour simplifier, il ne serait pas nécessaire que ces timbres fussent séparés par le pointillé actuel. Je vous prie de vous entendre avec le directeur de la fabrication des Monnaies de Bordeaux et de me faire

connaître dans un délai aussi bref que possible, les dispositions qu'il y aurait à prendre, à la Monnaie de Bordeaux, pour être en mesure de confectionner, tous les jours, à partir du milieu de ce mois, environ 4.000 feuilles de 300 timbres chacune. Vous aurez aussi à étudier, de concert avec le directeur de la Monnaie, les moyens à adopter dans la fabrication, pour éviter toute contrefaçon. C'est un point essentiel sur lequel j'appelle toute votre attention. Je recommande cette question d'une manière spéciale à votre expérience et je vous serais très obligé de me rendre compte au plus tôt du résultat de vos démarches. »

- **Combien une planche entière de timbres de l'émission de Bordeaux comporte-t-elle de timbres ?**

En matière d'impression lithographique, lorsqu'il s'agit de reproduire une quantité importante d'un même dessin, il est obligatoire, tant pour accélérer le tirage que pour éviter une usure trop rapide de la pierre, d'**avoir recours à l'opération dite du report**. A cet effet, on multiplie le dessin original en en tirant un certain nombre d'épreuves que l'on rassemble par un piquage sur un papier fort et que l'on décalque ensuite sur une pierre.

Pour l'émission de Bordeaux, le nombre d'épreuves ainsi reproduites fut de 15, soit trois rangées de 5, et constitua ainsi la matrice-report que nous dénommerons « Bloc- Report ». Mais, lorsque la quantité de vignettes est considérable, ce qui est le cas dans la circonstance et pour les mêmes motifs de rapidité d'exécution et d'usure trop rapide, il est recommandable d'effectuer une autre opération complémentaire avant de passer au tirage.



Bloc-report de 15 exemplaires du n°41B (4 c. gris report 2).

Cette opération consistait à **tirer du bloc-report vingt épreuves qui furent reportées à leur tour sur une grande pierre, constituant ainsi la planche de tirage de 300 vignettes**. Cette planche comprenait deux panneaux comportant chacun cinq rangées de deux blocs-report de quinze unités, soit $5 \times 30 = 150$ unités par panneau. L'intervalle horizontal entre les blocs de 15 est à peu de chose près le même que celui entre les timbres. Par contre, l'intervalle vertical, séparant les deux panneaux, est sensiblement plus large, ceci permettant de les séparer facilement et d'obtenir ainsi des feuilles de 150 vignettes plus commodes à la manipulation.

1	6	11	16
2	7	12	17
3	8	13	18
4	9	14	19
5	10	15	20

Disposition schématique d'une feuille de 300 timbres,
composée de 20 blocs-reports de 15 timbres.

Cette séparation était faite au préalable dans les bureaux, ce qui expliquerait pourquoi on ne rencontre pas des paires ou des blocs « inter-panneaux » comme cela existe dans d'autres émissions et qui constituent des pièces particulièrement recherchées par les collectionneurs. En existe-t-il néanmoins ? Cela reste, somme toute dans le domaine du possible et nous serions reconnaissants aux heureux possesseurs de nous le signaler.

D'après le procès-verbal établi le 12 août 1871, l'Administration fit procéder à la destruction de la partie essentielle de l'outillage ainsi que des matrices et des planches. La philatélie ne peut que déplorer profondément ce geste dont le motif nous échappe.

- **Quels marques peut-on trouver en marge des timbres qui augmentent considérablement leur valeur ?**

Comme la Maison Lacroix, d'Angoulême, était déjà fournisseur attitré de la Monnaie, on ne pouvait pas désirer mieux pour l'obtention d'un papier vraiment approprié ainsi que pour son acheminement à Bordeaux. (...)



A la réception de chaque livraison, **les feuilles étaient soigneusement vérifiées et comptées, puis frappées deux fois sur la marge inférieure d'un cachet bleu** dont ci- dessus est représentée la figure, ceci de façon à se trouver, après le tirage, en bas de chacun des deux panneaux de 150 timbres.

Les pièces comportant cette marque méritent une plus-value assez sérieuse puisque ne se rencontrant qu'une seule fois par demi-feuille.



Paire horizontale du n°40B oblitérée (2 c. brun-rouge report 2)
avec, en marge, la marque "contrôle TP".

De plus, on rencontre parfois, en marge des timbres constituant le coin de feuille en haut et à droite de la planche complète de 300 vignettes, et comme l'indique la figure ci-dessous, **des petits chiffres maigres imprimés dans la même couleur que le timbre.**



Paire horizontale du n°39B (1 c. olive report 2) : voisins, coin de feuille supérieur droit et petits chiffres 14 en marge. Les petits chiffres se rencontrent également régulièrement dans les coins supérieurs gauches des feuilles.

D'après Arthur Maury, M. Dambourgez questionné sur ce point, croyait se rappeler que ces chiffres indiquaient l'ordre dans lequel les planches de chaque valeur avaient été établies. (...) Ces motifs sont possibles, mais ils n'expliquent pas pourquoi les chiffres ne se rencontrent que sur les valeurs de 1 à 10 centimes, pas toujours sur cette dernière et pas du tout sur les autres !

Bornons-nous donc à reproduire ci-dessous les tableaux dressés à cet effet par les auteurs A. Maury et P. Dillemann. On constate que le dernier de ces tableaux s'est augmenté de 9 nouveaux chiffres. Espérons qu'il en a été découvert d'autres entre temps et que de nouvelles recherches donneront encore des résultats tangibles. C'est ainsi que j'ai appris, il y a peu de temps, l'existence du chiffre 2 sur le 2 centimes.

*Chiffres indiqués
par*

1 Centime .	A. Maury en 1907	P. Dillemann en 1929
	1, 7, 9, 14, 15	1, 2, 3, 4, 6, 7, 9, 12, 14, 15
2 » .	1, 3	1, 3
4 » .	7	7
5 » .	8, 13	8, 12, 13, 14
10 » .	6	2, 6, 8, 9

Puisqu'étant appliquée une seule fois par planche de 300 vignettes, cette marque est évidemment très rare, principalement sur les 2 et 4 centimes. Appelons, cependant, l'attention du collectionneur sur la facilité - confirmée

par des constatations - offerte aux faussaires de l'application bien imitée de ces petits chiffres sur des coins de feuille bien placés !

- **Comment se fait-il que des timbres de l'Emission de Bordeaux se soient vendus, à la fin du XIXe siècle, à moins de la valeur faciale ?**

Nous ne voulons pas clore ce chapitre sans relater **les lots plus ou moins considérables de timbres de l'Emission de Bordeaux qui ont été jetés sur le marché** ; certaines particularités entourant ces faits sont curieuses et en général peu connues ; elles ont pu aussi avoir quelque influence sur la cotation, à cette époque, de certaines valeurs.

Un de ces lots fut dispersé peu avant 1900 par un négociant en T.-P. bien connu à cette époque et qui était aussi banquier. Il comprenait des 30 centimes brun clair, des 80 centimes orange clair et des 80 centimes rose carminé clair, ceci en blocs uniformes de 25 unités neuves mais non gommées. D'après un témoin de l'époque, il y eut environ 500 de ces blocs. **Le détenteur cédait la série des trois timbres au prix de 1 Franc, soit aux deux tiers de la valeur faciale.**

Pour expliquer une telle anomalie qui, de nos jours, serait considérée comme une histoire de fous, disons qu'à cette époque **l'opinion générale et bien ancrée était que les timbres de l'Emission de Bordeaux étaient démonétisés et dépourvus de toute valeur postale.** Cette croyance persista encore longtemps après et se perpétua même de nos jours chez certains collectionneurs !

Ajoutons qu'une partie du dit stock fut achetée par un employé des postes, lequel les oblitéra avec le cachet du bureau de l'avenue Duquesne, et comme les timbres usés se vendaient alors mieux que les neufs, il réalisa, ainsi, un certain bénéfice. Le côté un peu mystérieux de ce lot réside dans sa composition en feuilles uniformes de 25 unités et non gommées, ce qui laisse la porte ouverte à des suppositions diverses !

Un peu plus tard un autre négociant, également bien connu de la capitale, trouva chez Moens, à Bruxelles, un lot assez conséquent de 10 et de 20 Centimes type III, neufs et tous en blocs de 15 unités, ce qui constitue, d'ailleurs, une particularité curieuse. Il est seulement regrettable que ces timbres, payés alors au prix modique de 5 francs pièce, aient été pour la plupart détachés et dispersés car leur contribution aurait été précieuse pour la reconstitution de planches entières !

Enfin vers 1900, un groupement philatélique parisien présentait à ses adhérents une quantité importante de carnets contenant toutes les valeurs de l'émission, à l'état neuf et avec gomme, en unités, paires et blocs de 4. Comme le propriétaire des dits carnets, devenu par la suite un philatéliste notoire, était originaire de Nancy, et ses parents de la Lorraine annexée, on peut émettre **l'hypothèse qu'il s'agissait là, en tout ou partie, du fameux stock pillé dans un bureau par les soldats allemands à l'époque de l'occupation**, stock entreposé depuis en Alsace-Lorraine et détecté près de vingt années plus tard par le philatéliste en question ! La supposition est, pour le moins, plaisante.

Par contre, aucun des exemples rapportés ci-dessus ne semble se rattacher aux timbres portant le cachet à date de l'époque 1885, et dont la fréquence